

## Programme européen LEADER Pays des 6 Vallées – 2014-2020

## Fiche mesure 5 : Amélioration de l'accès aux services dans le respect du développement durable

## Fiche de présentation du projet

Nom du porteur : .....

Intitulé du projet : .....

**1. Adéquation du projet avec les thématiques, les objectifs du programme LEADER Pays des 6 Vallées**

Mon projet s'inscrit dans les objectifs suivants (vous pouvez cocher plusieurs cases) :

<input type="checkbox"/>	Promouvoir les ressources du territoire
<input type="checkbox"/>	Relocaliser et/ou pérenniser des emplois sur le territoire
<input type="checkbox"/>	Améliorer les services à la population
<input type="checkbox"/>	Améliorer les services aux entreprises du territoire
<input type="checkbox"/>	Produire des énergies renouvelables
<input type="checkbox"/>	Economiser les ressources (favoriser le recyclage et/ou le ré-emploi, lutter contre le gaspillage)
<input type="checkbox"/>	Faire des économies d'énergie
<input type="checkbox"/>	Développer l'utilisation du numérique
<input type="checkbox"/>	Favoriser la mobilité durable
<input type="checkbox"/>	Développer une économie sociale et solidaire
<input type="checkbox"/>	Autres objectifs, expliquez:

**2. Description de l'action, du projet – Développer les objectifs cochés au point 1.**

**3. Votre projet permet-il ? – Cocher et compléter**

	Le maintien d'emplois	Nombre d'emplois concernés :
	La création d'emplois	Nombre d'emplois concernés :
	Le développement de l'insertion	Expliquer :

**4. Déroulement de l'action**

Lieu de réalisation, zone d'influence de l'action :

Date de début, date de fin, calendrier de réalisation :

5. Quels moyens sont mis en place dans la réalisation du projet participant directement à la préservation de l'environnement (diminution des déplacements, éco-matériaux, produits biologiques, valorisation des déchets, énergies renouvelables, économies d'énergie, de ressources...) ?

**6. Est-ce que le numérique, les nouvelles technologies, sont utilisées dans la mise en œuvre du projet ?**

<b>Non</b>	
<b>Oui</b>	<b>Préciser :</b>

**7. De votre point de vue, en quoi votre projet est-il innovant / expérimental pour le territoire ?**

--

**8. Partenariats mis en place :**

Qui finance l'opération ?	
Qui, quelles structures participent à la mise en œuvre de l'opération ?	
Avez-vous profité d'une expérience déjà menée ailleurs, par d'autres, pour réaliser votre projet ?	Préciser :
Des moyens ont-ils été mis en commun entre plusieurs structures ?	Préciser :

**9. Public ciblé / bénéficiaires de l'opération :**

Nombre estimatif	
Caractéristiques sociales (préciser la nature des publics bénéficiaires : tout public, hommes, femmes, demandeurs d'emplois, seniors, jeunes...)	

**10. A quels besoins répond le projet et comment ont-ils été identifiés (contexte, état des lieux, enquête préalable...) ?**

--

**11. Quels sont les moyens de communication relatifs à la promotion du projet (ex : communiqué de presse, site internet, affichage...) ?**

**12. Quelles sont les méthodes d'évaluation de l'action et les indicateurs prévus au regard des objectifs visés ?**

**13. Quels sont les moyens de publicité sur les subventions et aides permettant le financement du projet (site internet, affiches, panneau, presse...) ?**

***Rappel important:** vous devez faire apparaître les logos européens et régionaux sur les documents utilisés dans l'opération. Des modalités précises sont à respecter. Un modèle de panneau est à votre disposition auprès des services du Pays des 6 Vallées. Les dépenses liées à la réalisation de panneaux sont éligibles.*

**La satisfaction aux critères d'éligibilité ou de dépenses ne constitue pas un droit à l'aide LEADER. Si le projet décrit dans le présent document connaît des modifications importantes au cours de sa mise en oeuvre, le porteur s'engage à en informer l'équipe du Pays des 6 Vallées.**

Date :

Signature du demandeur :

## LEADER Pays des 6 Vallées 2014-2020

### Conditions d'éligibilité et modalités de sélection des projets

#### **Mesure 5 : Amélioration de l'accès aux services dans le respect du développement durable**

##### ***Conditions d'éligibilité***

Les bénéficiaires potentiels et les dépenses éligibles sont détaillés dans la fiche mesure 5 du programme LEADER Pays des 6 Vallées.

Pour être éligible, le projet doit :

- être localisé sur le Pays des 6 Vallées,
- ne pas être strictement lié à une obligation réglementaire,
- permettre de créer de nouveaux services sur le territoire ou améliorer des services existants.

##### ***Critères et modalités de sélection des dossiers***

Le dépôt des demandes d'aides est réalisé au fil de l'eau ou sous forme d'appels à projets qui peuvent imposer des conditions plus restrictives que la mesure générale.

Le dépôt d'un dossier de demande par un porteur de projet éligible n'est pas la garantie d'obtenir une aide au titre du LEADER.

Chaque demande d'aide fera donc l'objet d'une analyse à l'aide de la grille de critères ci-dessous et d'un classement par rapport aux autres dossiers, par le Groupe d'action locale (GAL) responsable de la mise en œuvre du LEADER.

Les critères de sélection ont été établis en cohérence avec la stratégie LEADER Pays des 6 Vallées et les objectifs de la fiche mesure 5 «Amélioration de l'accès aux services dans le respect du développement durable ».

Tous les projets n'ayant pas atteint la note minimale, bien qu'étant éligibles, ne seront pas retenus lors de la sélection. Pour autant, les projets ayant obtenu une note supérieure à la note minimale ne seront pas obligatoirement accompagnés. Si besoin, cette grille de notation est susceptible d'évoluer sur la période de mise en œuvre du LEADER 2014-2020.

Si le dossier est sélectionné, des pièces complémentaires seront demandées. Si le dossier n'est pas sélectionné, le porteur sera invité à retravailler son projet et libre de faire un nouveau dépôt.

La sélection définitive du dossier et la détermination du montant de subvention LEADER attribuée sont réalisées en comité de programmation du GAL une fois que le dossier de demande est complet.

**CRITERES DE SELECTION  
PROJETS LEADER  
PROX6VALLEES**

**Stratégie LEADER**

**Axe stratégique 1: Faire évoluer les modes de vie, les pratiques pour lutter contre le changement climatique**

**Axe stratégique 2: Créer des emplois et des activités, générer de la valeur ajoutée sur le territoire**

Création et structuration de filières locales

Création et développement d'activités innovantes

**Axe stratégique 3: Permettre l'adaptation des activités économiques à la transition énergétique**

Diversifier les activités

Réduire l'impact des activités économiques sur l'environnement

**Axe stratégique 4: Assurer la qualité et l'adaptation des services au public**

Créer de nouveaux services, améliorer les services existants

Garantir un meilleur accès aux services

Diffuser une culture du numérique sur le territoire

**Axe stratégique 5: Innover avec d'autres territoires**

Développer une filière alimentaire locale en mutualisant les moyens

Créer des produits culturels et touristiques innovants dans le cadre d'un partenariat européen

**Critères de sélection**

**1. Lien avec la stratégie du programme Leader**

Le projet entre dans la stratégie du programme LEADER	1
Le projet a un lien direct avec la stratégie du programme LEADER	2
Le projet entre pleinement dans la stratégie du programme LEADER	3
<b>TOTAL</b>	<b>/3</b>

**2. Dimension environnementale du projet** (respect de l'environnement, économie d'énergie, utilisation d'énergies renouvelables, utilisation de matériaux biosourcés, prévention, gestion et valorisation des déchets, économie de ressources, développement de l'approvisionnement en circuits courts, éco-conception de produits, démarche éco-responsable, optimisation des déplacements, incitation au co-voiturage, utilisation des packs éco-manifs...)

Le projet ne prévoit pas de volet environnemental	0
Le projet a un impact positif	1
Le projet a un impact positif fort	2
<b>TOTAL</b>	<b>/2</b>

3. **Dimension innovante du projet** (nouveau produit ou service sur le territoire, utilisation de nouvelles technologies ou de matériaux et matériels innovants, nouvelle pratique, nouveau procédé, organisation d'acteurs et partenariat expérimental, domaine d'activité innovant, expérimentation...)

Le projet ne présente pas d'innovation	0
Le projet présente une innovation	1
Le projet est très innovant	2
<b>TOTAL</b>	<b>/2</b>

#### 4. Approche collective et partenariale

Il n'y a pas de partenariat	0
Le partenariat autour du projet est strictement financier	1
Le projet associe des partenaires techniques	2
Le projet est collectif : - co-construit et/ou co-réalisé - permet la mutualisation	3
<b>TOTAL</b>	<b>/3</b>

#### 5. Impact économique ou social sur le territoire

<b>Impact économique</b>	
Le projet n'a pas d'impact sur l'économie du territoire	0
Le projet permet le maintien d'emploi ou d'activité sur le territoire	1
Le projet permet la création d'emploi ou d'activité sur le territoire	2
<b>OU</b>	
<b>Impact social (formation, insertion, vivre ensemble, accueil du handicap, amélioration des conditions de travail...)</b>	
Le projet n'a pas d'impact social sur le territoire	0
Le projet a un impact social positif sur le territoire	1
Le projet a un impact social positif fort sur le territoire	2
<b>TOTAL</b>	<b>/2</b>

#### Décision

Note totale : /12

Favorable

La note est  $\geq$  à 6/12

Défavorable

La note est  $<$  à 6/12

#### Commentaires



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.

